

## LES CONDITIONS DE PARTICIPATION ET DU CONCOURS

### **Prix Acier 2023 – Prix suisse de la construction en acier et métal**

En 2023, le Prix suisse de la construction en acier et métal sera décerné pour la 9<sup>e</sup> fois. Le prix existe depuis 2005 et a été décerné pour la dernière fois en 2021. Depuis 2016, le prix est organisé par le SZS avec le soutien de ses associations partenaires et bénéficie ainsi d'un large soutien dans la branche. Sont pris en compte non seulement les structures en acier, mais aussi les projets dans le domaine de la construction métallique pour autant que l'acier soit utilisé comme matériau de construction. Les projets soumis seront évalués par un jury d'experts convoqué par le Centre suisse de la construction en acier. Le jury est composé d'architectes et d'ingénieur(e)s travaillant soit dans des bureaux d'études, soit dans des entreprises de construction de charpentes métalliques. Les membres du jury sont actifs dans les différentes régions de Suisse.

Les ouvrages exemplaires en termes de qualité architecturale et de performance des matériaux acier et métal seront récompensés. L'accent est mis sur l'utilisation créative, durable et économique et sur l'innovation technique et constructive dans une nouvelle construction, transformation, rénovation, construction circulaire, construction mixte, etc.

Le Prix Acier récompense explicitement la collaboration entre les maîtres de l'ouvrage, les architectes, les ingénieur(e)s et les entrepreneur(e)s de construction de charpentes métalliques contribuant à la réussite d'un projet.

### **Distinction et travail de presse**

Prix: Le maître de l'ouvrage, le bureau d'architectes, le bureau d'ingénieur(e)s ainsi que l'entreprise de construction en acier ou métal reçoivent chacun un certificat ainsi qu'une sculpture en acier «Prix Acier» de l'artiste zurichois Alvar Neuenschwander. En plus des prix, des mentions individuelles peuvent être attribuées. Sur demande, une plaque peut être établie pour l'ouvrage.

Vote du public: toutes les contributions qui ont été présélectionnées lors de la dernière étape du jury sont admises au vote du public. L'ouvrage remportant le plus de suffrages auprès du public est alors récompensé.

Les équipes des projets primés recevront chacune huit tickets journaliers, resp. toutes les équipes nommées pour le Public Voting deux tickets journaliers pour le **steelday+** dans le cadre duquel aura également lieu la remise du Prix Acier. Le colloque et l'événement de réseautage sur le thème «Construire durablement avec de l'acier» aura lieu le 28 novembre 2023 au Forum Fribourg.

La distinction Prix Acier sert avant tout au travail de la presse et aux relations publiques. Tous les ouvrages primés seront présentés en détail dans une édition spéciale du **steeldoc**, la documentation d'architecture du SZS. Le résultat du concours sera publié sur le site Internet du SZS, sur ses canaux de médias sociaux, sur ceux de ses associations partenaires et dans la presse spécialisée.

Pour les lauréats, cette distinction constitue une excellente occasion de faire connaître leurs compétences spécialisées à un vaste public.

## Conditions de participation

Le concours est ouvert dans toute la Suisse à tous les bureaux d'architectes, d'ingénieur(e)s et de planification ainsi qu'aux entreprises de construction en acier ou métal. L'achèvement des projets doit être intervenu entre janvier 2021 et juillet 2023. Les constructions en Suisse doivent avoir été réalisées par une entreprise suisse de construction en acier. Les constructions réalisées à l'étranger sont également prises en considération si des concepteurs ou des entrepreneur(e)s de construction de charpentes métalliques suisses y ont contribué de façon significative.

## Évaluation

Les travaux soumis seront jugés par un jury d'experts convoqué par le SZS et siégeant à huis clos. Les décisions qu'il prend sont définitives et sans appel. Tout recours juridique est exclu.

Les membres du jury sont cinq architectes et cinq ingénieur(e)s, parmi lesquels trois travaillent dans un bureau d'études et deux dans des entreprises de construction de charpentes métalliques:

**Présidente du jury: Astrid Stauffer**, arch. dipl. EPF FAS SIA

Stauffer & Hasler Architekten, Frauenfeld / Professeure TU Vienne

**Uwe Bremen**, Dr. ès sc. techn., ing. civil dipl. EPF

Officine Ghidoni SA, Rizzino

**Andreas Galmarini**, Dr. sc., ing. civil dipl. EPF

WaltGalmarini AG, Zurich

**Anna Jessen**, arch. dipl. EPF FAS

jessenvollenweider architektur, Bâle / Professeure ArchitekturWerkstatt OST Saint-Gall, TU Dortmund

**Philippe Menétrey**, Dr sc. tech. MSc, ing. civil dipl. EPF

INGPHI SA, Lausanne

**Adrien Meuwly**, arch. MSc EPF FAS

Comte/Meuwly Architectes, Genève, Zurich

**Jaqueline Pauli**, Prof. Dr. sc., ing. civile dipl. EPF SIA

ZPF Ingenieure, Bâle, Zurich / Professeure ETH Zurich

**Stephan Sintzel**, arch. dipl. EPF FAS SIA

Esch Sintzel Architekten, Zurich

**Judit Solt**, arch. dipl. EPF SIA / Journaliste spécialisée BR

TEC21, Zurich

**Sven Tiemann**, ing. dipl. KIT

H. Wetter AG, Stetten

### Échéances

Remise des dossiers: dès aujourd'hui et au plus tard jusqu'au lundi **17.07.2023 à 16h00**

Information aux nominés: septembre 2023

Publication du résultat, remise des prix et date de publication du steeldoc 04/23 Prix Acier 2023:  
mardi **28.11.2023** lors du steelday+

### Remise des travaux

Documents imprimés: par la Poste ou en personne (réception au rez-de-chaussée) au

Centre suisse de la construction en acier SZS, Seestrasse 105, 8002 Zürich

Documents numériques: à publi@szs.ch, via l'une des plateformes de partage de fichiers les plus courantes

**À remettre impérativement sous forme numérique et imprimée** (pour évaluation par le jury):

- **1 format DIN A0 paysage** avec les informations essentielles à la compréhension du projet
- Description du projet A4 avec indications sur le concept architectural, l'utilisation et la construction, etc. ainsi qu'un rapport technique sur la structure porteuse, les détails constructifs en acier, etc.
- Formulaire de demande complété avec les données techniques et les contacts des intervenants.

**À soumettre uniquement sous forme numérique** (pour le site web [szs.ch/fr/prix-acier](https://szs.ch/fr/prix-acier) et les canaux de médias sociaux du SZS et, en cas de nomination, en sus pour le steeldoc [szs.ch/fr/steeldoc-bibliothek-download](https://szs.ch/fr/steeldoc-bibliothek-download), la remise des prix, etc.):

- Photos (min. 300 dpi) de l'ensemble de l'ouvrage et des détails pertinents
- Plans sous forme de fichiers au format vectoriel selon le type d'ouvrage: situation, plans, coupes, détails constructifs, plans de la structure porteuse (axonométries ou autres), détails constructifs en acier, etc.

**Les participant(e)s sont responsables de la réception de leurs travaux par le SZS dans les délais impartis.**

### Informations juridiques

Il est entendu que les participant(e)s sont en possession des droits d'auteur illimités sur tous les documents remis ou ont l'autorisation de publier documents et images. En participant au concours, les participant(e)s donnent leur accord pour qu'en cas de nomination, les documents et images remis soient mis à la disposition du SZS et de leurs partenaires de coopération à des fins de reportage et d'utilisation ultérieure en mentionnant les droits d'auteur.

Les participant(e)s donnent leur consentement pour d'éventuels autres tournages de films ou prise de photos des travaux primés. Aucun paiement ou remboursement des frais ne sera accordé dans ce cadre. Les participant(e)s sont personnellement responsables de la sauvegarde des droits d'auteur relatifs à leur travail et garantissent que leur participation et la publication des documents ainsi que des résultats n'enfreignent pas les droits de tiers.

Le SZS remercie tous les participants et participantes pour leur intérêt et leur souhaitent plein succès!